



Compte rendu de réunion

Comité Directeur du 24 avril 2023

La séance se tient en visio-conférence

Présents : Lionel Allasio, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Armando Cabreira, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Frédéric Desplats, Abel Dos Santos, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Guy Ledrappier, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Muriel Terpand, Michel Terpand, Marion Veyrac, Nicolas Jonette, CTSR

Excusés : Carole Bérail, Maurice Dejean, Michel Henner (Médecin), Chantal Lassus, Lionel Leloir

Ordre du jour :

Emploi d'un agent de développement

Le projet est d'embaucher un agent de développement pour le CRTAO et de déposer un dossier dans le cadre du PST (Projet Sportif Territorial).

Le délai, relativement court est imposé par la date de dépôt des dossiers fixée au 28 avril.

Une fiche de poste et une projection financière ont été envoyées aux membres du CRTAO avant la réunion.

L'objectif de la réunion est donc d'engager la discussion avant de voter pour ou contre le projet.

Q : Il y a des aides les 3 premières années mais après comment fera-t-on ?

R : LA : cela laisse quelques années pour anticiper, développer des actions qui rapportent de l'argent, trouver des ressources que nous n'avons pas actuellement.

L'activité supplémentaire pourra générer d'autres activités et permettre de demander d'autres subventions.

DR : un agent ne peut pas s'autofinancer, il faudra développer des actions qui rapportent de l'argent.

AC : le CRTAO a des ressources en réserve et donc on a les moyens de développer ce poste.

PM : avoir un emploi permet d'augmenter nos actions, donc prouver qu'on fait plus et déposer plus de demandes d'aide. De plus s'il y a plus d'offres on devrait augmenter le nombre de licenciés et encore accroître les moyens. On a trois ans pour s'organiser.

DR : On peut aussi augmenter la part du CRTAO lors de la prise de licence, mais de façon régulière

GG : Crainte de l'augmentation des licences, est-ce qu'il ne vaudrait pas plutôt augmenter le nombre de clubs ?

AC : augmenter le nombre de clubs est moins intéressant qu'augmenter le nombre de licenciés. 10% de licences supplémentaires serait plus efficace

LA : l'intérêt d'un emploi est de proposer un meilleur accueil, et un meilleur service aux licenciés

XB : il faut penser aux petits clubs qui sont peut-être éloignés de cet emploi.

LA : Cet emploi peut concerner tous les clubs même s'ils sont éloignés physiquement ou au moins les CD, pour les dossiers, les labels, organiser des actions....

Dans la description du poste il faut préciser ; « missions sur tout le territoire », il faut rayonner sur toute l'Occitanie

AC : quid des bureaux de Montpellier

LA : la Région a récupéré tous les bureaux pour loger son service des sports. Il y aura peut-être la possibilité d'un bureau partagé, possiblement permanent et sans loyer.

AB : peut-on préciser le % de tâches administratives ou pas ?

Quand l'annonce va-t-elle paraître et où ?

LA Le poste est lié au PST et aux aides obtenues

La réponse au PST est prévue pour mi-juin. L'annonce sera postée sur le site de la FFTA

Nous avons assez peu de chance d'être exaucés cette année, en cas de réponse négative, nous postulerons de nouveau l'année prochaine.

PM En cas de réponse négative, que fait-on ? on met en suspens ou pas ?

NJ : cette année il y a 35 postes pour la région dont certains sont fléchés. On pourrait embaucher en janvier 2024 et être éligible au PST 2024. Il devrait y avoir plus de postes.

PP : qu'est-ce qui motive cette demande de poste. De quoi aurai-t-on besoin ?

LA : nous avons besoin de quelqu'un pour mettre en place des actions, le territoire est très vaste ; il faut aussi de l'aide pour la gestion administrative.

PP : le suivi sportif, c'est la commission sportive,
Développer la formation, aider les clubs et les bénévoles à développer leurs actions.
Il faudrait plusieurs postes pour une meilleure gestion géographique.
Nous sommes 27, si on s'organisait mieux on pourrait gérer le côté administratif.
Nous avons besoin de plus-value sur le tir à l'arc plutôt que sur la gestion.

LA : on ne peut pas occulter le versant administratif et ce ne serait qu'une petite partie du temps de travail.

AB : pourquoi la gestion par Pro Sport Aveyron ?

ADS : pourquoi pas le cabinet comptable ?

LA : c'est une structure spécialisée dans les métiers du sport, et avec qui nous travaillons déjà.

Préciser dans la fiche de poste

- dans le cadre du PFF régional, faire une phrase
- « missions sur tout le territoire », il faut rayonner sur toute l'Occitanie
- tâches : veille informatique ?
- véhicule de service
- système de géolocalisation

Vote :

Contre 0 Abstention 2 Pour : 18

En conséquence, nous déposerons un dossier dans les jours qui suivent, en tenant compte des observations notées.

Rappel : prochaine réunion à Carcassonne le 27 mai 2023

